

Questions orales

nécessaires pour qu'ils paient leur juste part, pas plus, pas moins, mais leur juste part?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, je répète encore l'invitation. Le député devrait lire le budget qu'on a déposé en février, dans lequel on a vraiment aboli des échappatoires comme les 100 000 \$ pour les gains en capital et où on a vraiment amorcé la plus grande réforme qu'on n'ait jamais vue au niveau de la taxe corporative. Il y a des échappatoires partout, au niveau de la taxe corporative, qu'on a fermées. Le député devrait vraiment faire ses devoirs.

Le député nous dit: «Il ne faut pas taxer, il ne faut pas couper, mais il faut éliminer le déficit.» Le problème avec le Bloc québécois, c'est qu'ils ne savent ni additionner, ni multiplier, ni soustraire. La seule chose qu'ils connaissent, c'est diviser.

* * *

[Traduction]

LE FORUM NATIONAL SUR LA SANTÉ

M. Grant Hill (Macleod, Réf.): Monsieur le Président, cela m'a beaucoup plu que la vice-première ministre m'appelle par mon nom à la Chambre aujourd'hui. Permettez-moi de répéter les propos que j'ai réellement tenus et qui figurent dans le hansom. J'ai dit que le gouvernement fédéral pouvait intervenir dans des normes nationales à condition de payer la note.

Ce matin, le premier ministre a déclaré devant le Forum national sur la santé que «le forum n'est pas un organisme intergouvernemental». Quel beau sens de l'humour! «Il manque à cet organisme des bras, des jambes et une tête.»

La vice-première ministre admettra-t-elle que le gouvernement dépense ces 12 millions de dollars pour tenter de faire passer un joueur de ligue mineure pour un joueur de ligue majeure?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, le député a reconnu que le gouvernement national a un rôle à jouer. Nous payons la note, qui s'élève à 16 milliards de dollars.

D'une part, il laisse entendre que nous ne devrions pas intervenir sur le plan national et, d'autre part, son chef dit que les provinces devraient s'en charger.

Ce que nous voulons et ce que le premier ministre tente de faire, c'est de s'assurer la participation de l'Association des hôpitaux du Canada, de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, de l'Association canadienne de santé publique, c'est-à-dire des joueurs qui assurent les services sur le terrain, afin de trouver une façon de dépenser à meilleur escient notre investissement de 16 milliards de dollars.

M. Grant Hill (Macleod, Réf.): Et cette consultation prendra quatre ans, monsieur le Président? Ce forum aurait dû être simple et bref, prendre la forme d'un dialogue avec toutes les provinces, les autres nations, les infirmières, les médecins, les handicapés, les autochtones et tous les intervenants intéressés. Il aurait dû avoir des objectifs précis. Par la suite, tous les députés auraient consulté les électeurs de leur circonscription. Il aurait dû durer un mois environ et donner des résultats spectaculaires.

Voilà le genre de consultation que souhaitent les Canadiens. Et c'est ce qu'ils méritent, c'est ce qu'il leur faut. Le gouvernement est-il prêt à nous donner ce genre de consultation?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais rappeler au député que, lorsque le premier ministre a promis de tenir ce forum, dans le livre rouge notamment, il l'a fait dans le but précis de réunir les personnes intéressées autour de la table.

Voilà pourquoi l'Association des consommateurs du Canada, l'Association canadienne de santé publique, l'Association médicale canadienne, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada et l'Association des hôpitaux du Canada ont toutes approuvé la tenue du forum.

Les intervenants sont réunis. Nous croyons que cet investissement de 12 millions de dollars rapportera gros pour un système qui nous coûte actuellement 16 milliards de dollars. N'est-ce pas là une dépense judicieuse?

* * *

• (1435)

[Français]

LA MIL DAVIE

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre des Ressources naturelles. On apprend que le chantier terre-neuvien Marystown est incapable de remplir un contrat de sous-traitance de 35 millions de dollars pour le mégaprojet Hibernia. On a donc transféré directement ce contrat, sans appel d'offres, aux chantiers Saint John Shipbuilding Limited, au Nouveau-Brunswick.

Ma question est la suivante: Est-ce que la ministre des Ressources naturelles confirme que le transfert du contrat de 35 millions de dollars a été fait directement, sans appel d'offres aux chantiers Saint John Shipbuilding Limited, au nouveau Brunswick?

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi d'expliquer au député comment on en est arrivé à cette décision. Cette décision a été prise par le conseil d'administration d'Hibernia, qui compte cinq membres dont un représente le gouvernement fédéral, et ceci en vertu de notre participation au projet qui est de 8,5 p. 100.

Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de microgérer des projets comme Hibernia. Cette décision a été prise, dans l'exercice normal de ses fonctions, par un conseil d'administration dûment habilité.